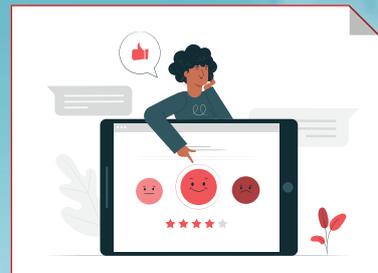


# 2 ALPES I N F O S

Bulletin d'informations  
de la commune **Les Deux Alpes**



Donnez de la voix p.4



Les Clarines p.11



Flocon vert p.14

# Édito

---



Une nouvelle saison se profile devant nous, avec un plaisir manifeste de retourner sur les pistes.

La crise du Covid a été difficile pour la commune, pour les socio-professionnels et les habitants. Mais elle a aussi montré notre capacité à nous adapter avec beaucoup de volontarisme sur les alternatives proposées. Et je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre investissement et l'exemplarité dont vous avez fait preuve dans le respect des gestes barrières.

L'ouverture anticipée pour les vacances de la Toussaint nous aura permis de rechausser les skis en attendant l'ouverture officielle de la saison le 27 novembre.

Outre la réouverture des remontées mécaniques pour cet hiver, de nombreux projets sont également lancés sur la commune.

La construction du télécabine du super Venosc est bien engagée pour favoriser une meilleure répartition des flux de skieurs et augmenter encore notre attractivité. La nouvelle résidence Les Clarines sera inaugurée fin janvier 2022 et viendra conforter la création de logements touristiques et permanents. Enfin, longtemps attendue, la maison médicale a ouvert ses portes tout en continuant de s'organiser.

Concernant nos projets durables, la commune postule officiellement pour obtenir le Label Flocon Vert. Ce label de qualité unique, atteste de l'engagement des destinations touristiques de montagne en matière de développement durable. Parallèlement, nous serons la première station à avoir osé muter toute sa flotte de navette en motorisation électrique.

Et la vie sociale n'est pas en reste ! Les seniors étaient de sortis à Lyon fin septembre, il y a du mouvement dans les services à la population pour démultiplier les synergies transverses entre les structures (CCAS, logement, enfance, ...). Nous avons aussi rencontré toutes les associations pour les aider à se renforcer : le dynamisme associatif de notre commune se poursuit.

Autant de sujets développés dans ce nouveau numéro que je vous invite à lire.

Vous souhaitant une bonne lecture et une belle saison d'hiver.

**Christophe AUBERT**  
Maire des Deux Alpes

# Sommaire

- P. 4 ■ Vie municipale
- P. 6 ■ Finances
- P. 7 ■ Actualités
- P. 10 ■ Projets
- P. 12 ■ Développement durable
- P. 15 ■ Vie sociale et solidaire
- P. 17 ■ Jeunesse
- P. 18 ■ Culture et patrimoine
- P. 20 ■ Vie sportive
- P. 23 ■ Les rendez-vous de l'hiver
- P. 24 ■ État civil et infos pratiques

## INFOS JURIDIQUES

### LES DEUX ALPES

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Christophe Aubert

#### COMITÉ DE RÉDACTION

Le service communication : Mathilde Gotti et Sonia Rouard.

Le Directeur général des services : Thomas Hodot.

Les services et les élus concernés.

#### PHOTOGRAPHIES

© Service communication ; Pyrene Duffau / Office de tourisme ; MMV ; Flocon Vert ; Françoise Moreau ; Sacha Koch ; Céline Valette ; Marie-Hélène Coing ; Angélique Aguilar ; Julien Dupont ; Office de tourisme Les 2 Alpes ; Communauté de communes de l'Oisans ; Véronique Pellorce ; Fédération française handisport ; Sonia Rouard

#### PICTOGRAMMES

© The noun project

#### ILLUSTRATIONS

© Freepik

#### CONCEPTION

Atelier Confiture Maison - 04 79 32 18 09

#### IMPRESSION

Technicolor - 04 76 33 28 68

#### COUVERTURE PHOTO

© Pyrene Duffau / Office de tourisme Les 2 Alpes

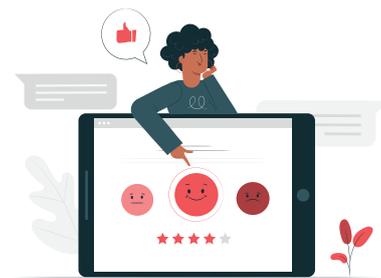


## Donnez de la voix VOUS INFORMER AU MIEUX EST NOTRE PRIORITÉ

Habitants, associations, commerçants, femmes et hommes, quel que soit votre âge, **nous vous invitons à répondre à ce questionnaire pour nous aider à adapter nos outils de communication.**

Nous vous encourageons à donner votre avis en déposant vos coupons réponses en mairie jusqu'au 15 janvier 2022 pour nous aider. **Merci à toutes et tous pour votre participation !**

Cette enquête est également disponible en ligne sur le site de la mairie : [www.mairie2alpes.fr](http://www.mairie2alpes.fr)



### POUR M'INFORMER SUR LA VIE DE MA COMMUNE J'UTILISE :

- Le bulletin municipal : 2 Alpes Infos
- Le site de la commune : <https://www.mairie2alpes.fr/>
- L'application de la commune : Infos Communes - Commune Les Deux Alpes
- Le site info sante : <https://www.infosanteles2alpes.fr/>
- Le site taxe de séjour : <https://taxedesejour.ofeaweb.fr/ts/lesdeuxalpes>
- La page Facebook : Commune Les Deux Alpes
- La chaîne YouTube : Commune Les Deux Alpes
- Le panneau numérique à côté de la mairie
- Le bouche à oreille
- Autre support : .....

### JE TROUVE LES SUPPORTS DE COMMUNICATION :

- Suffisamment nombreux
- Pas assez nombreux



### LE SITE INTERNET EST :

- Facile d'utilisation
- Difficile d'utilisation

### J'Y TROUVE LES INFORMATIONS QUE JE CHERCHE :

- Sur les services à la population
- Sur l'actualité de la commune
- Autre : .....
- J'aimerais trouver des informations sur : .....



### LES SUJETS SUIVANTS M'INTÉRESSENT :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Vie de la commune       | <input type="checkbox"/> Les aides et services proposés par la mairie |
| <input type="checkbox"/> Sport                   | <input type="checkbox"/> Grands projets                               |
| <input type="checkbox"/> Culture et patrimoine   | <input type="checkbox"/> Environnement / développement durable        |
| <input type="checkbox"/> Aménagements et travaux | <input type="checkbox"/> Associations                                 |
| <input type="checkbox"/> Jeunesse                |   |
| <input type="checkbox"/> Vie de famille          | J'aimerais trouver les informations suivantes : .....                 |
| <input type="checkbox"/> Pour les aînés          | .....   |
| <input type="checkbox"/> Tourisme                | .....   |



### JE TROUVE LE BULLETIN MUNICIPAL :

- Suffisamment fréquent
- Pas assez fréquent
- Trop fréquent
- Pour vous la fréquence idéale serait : .....

### LE FORMAT DU BULLETIN :

- Me convient
- Est trop grand
- Est trop petit

### JE TROUVE LES INFORMATIONS QUE JE CHERCHE DANS LE BULLETIN :

- Sur les services à la population
- Sur l'actualité de la commune
- Autre : .....
- J'aimerais trouver des informations sur : .....

### SOUHAITEZ-VOUS RECEVOIR LE JOURNAL :

- Au format papier
- Au format numérique



### JE SUIS :

- Un homme
- Une femme

### MA TRANCHE D'ÂGE, J'AI ENTRE :

- 13 et 18 ans
- 19 et 25 ans
- 26 et 45 ans
- 46 et 60 ans
- J'ai plus de 60 ans

### JE RÉSIDE AUX DEUX ALPES :

- Toute l'année
- De manière occasionnelle

### EN PLUS D'ÊTRE RÉSIDANT, JE SUIS AUSSI :

- Un commerçant
- Un hôtelier
- Une association

### J'HABITE :

- Au village de Mont de Lans ou dans les hameaux environnants
- Au village de Venosc ou dans les hameaux environnants
- Dans la station

# On s'était dit rendez-vous sur YouTube " COMMUNE LES DEUX ALPES "

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez suivre les conseils municipaux depuis votre canapé !

Le conseil municipal a pour but de représenter les habitants. Composé du maire, des adjoints et des conseillers municipaux, il règle par ses délibérations les affaires de la commune. Présent en ligne depuis 2020, vous pouvez suivre en direct les échanges réalisés pour assurer la gestion et le développement de la commune. Alors, les 21 décembre 2021 et 18 janvier 2022 prochains, on se donne rdv sur YouTube !



## PENSEZ AU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le plan communal de sauvegarde est un plan d'action entre la mairie et les différents acteurs du territoire (pompiers, secours, gendarmerie, police municipale, autres institutions, État, etc.) **pour face aux risques naturels, accidentels, technologiques ou sanitaires pouvant exister sur la commune.** En vous inscrivant au plan communal de sauvegarde, vous serez immédiatement informés si un événement grave se déroule sur la commune.

Pour vous inscrire au plan communal de sauvegarde rendez-vous sur [www.mairie2alpes.fr](http://www.mairie2alpes.fr), au pied de la page d'accueil, cliquez sur l'image « **Soyez alertés** » et suivez la procédure.

## Une réunion pour parler du présent et du futur

Le 25 août dernier a été l'occasion pour la population et les élus de se rencontrer et d'échanger sur un certain nombre de sujets, lors d'une réunion publique au Palais des sports.

Empêchés pendant de nombreux mois à cause de la crise sanitaire, ce rendez-vous nous a permis de nous retrouver et de faire le point ensemble sur le projet de mandat.

Près de 2h45 de réunion pour faire un bilan de la première année écoulée et un rappel des orientations retenues pour les années à venir. Pour les absents, la réunion a été enregistrée en vidéo et est accessible sur la chaîne YouTube de la commune.

La gestion de la crise sanitaire a bien sûr été un des premiers points évoqués. Entre la création d'un centre de tests puis de vaccination, la mise en place de soutien psychologique et d'accompagnement économique pour les habitants, et la mobilisation politique auprès de l'état pour assurer l'ouverture de la station et l'indemnisation des socioprofessionnels, la commune aura été sur tous les fronts pour faire face à la situation.

Entre état des lieux et projections, l'évolution du domaine skiable a fait l'objet d'une présentation complète et en 3D. Grâce à un fonctionnement concerté et des échanges réguliers avec l'Office de tourisme et notre nouvel exploitant, la SATA, nous avons pu allonger nos saisons et proposer de nouvelles animations et de nouveaux

produits. Une collaboration qui a permis un niveau correct d'activité pour l'hiver 2021 malgré la fermeture des remontées mécaniques. Loin de s'arrêter-là, les projets de nouvelles pistes et remontées mécaniques, et de réaménagement du domaine visent à assurer une fréquentation en hausse pour les prochaines années.

Pour faciliter l'émergence d'activités et d'un tourisme 4 saisons, la commune a également prévu de développer la pratique du vélo et de favoriser l'aménagement de nouveaux sentiers de randonnées en lien avec la valorisation de notre patrimoine local.

Au niveau social, la création du Multi-accueil, avec la fusion de la crèche et de la garderie, et la transformation du service logement en un centre social multidisciplinaire amélioreront la qualité de services au quotidien pour un meilleur accueil des tout petits et des saisonniers.

L'aménagement du territoire a été lui aussi longuement abordé. Du point de vue réglementaire, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été modifié de manière à préserver l'esthétique montagnarde. Les travaux d'entretien courant dans les villages et sur le plateau ont été évoqués (réalisation d'enrobés, fleurissements, peinture). De même que certains projets d'urbanisme plus conséquents comme l'aménagement du lac de la buissonnière, celui du carrefour de Bons, la reprise des équipements sportifs, l'aménagement de l'avenue de la Muzelle, ou le projet côte brune.

Coté déplacements, l'enjeu réside toujours dans le fait d'assurer un maximum de déplacements décarbonnés. Si les navettes électriques arriveront durant l'hiver 2021-2022, les projets de liaison par câble avec l'Alpe d'Huez, et d'ascenseurs valléens sont toujours à l'étude.

Autant de points qui ont donné lieu à des questions de la part d'habitants venus assister à cette réunion.

Au final, l'objectif pour la commune est de toujours renforcer son attractivité grâce à une collaboration de qualité avec tous les acteurs du territoire. Préservation des lits chauds, développement durable... De nombreux enjeux traités au quotidien pour assurer le développement d'une station où il fait bon vivre !

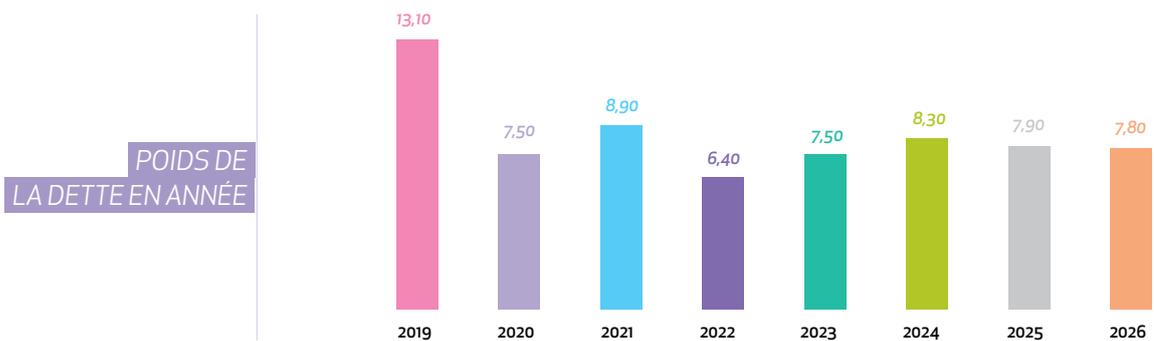
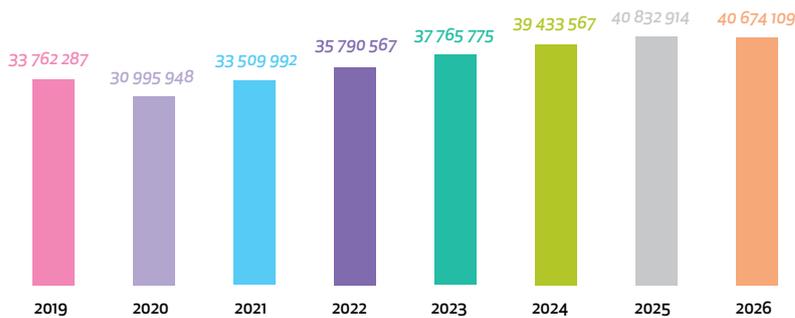
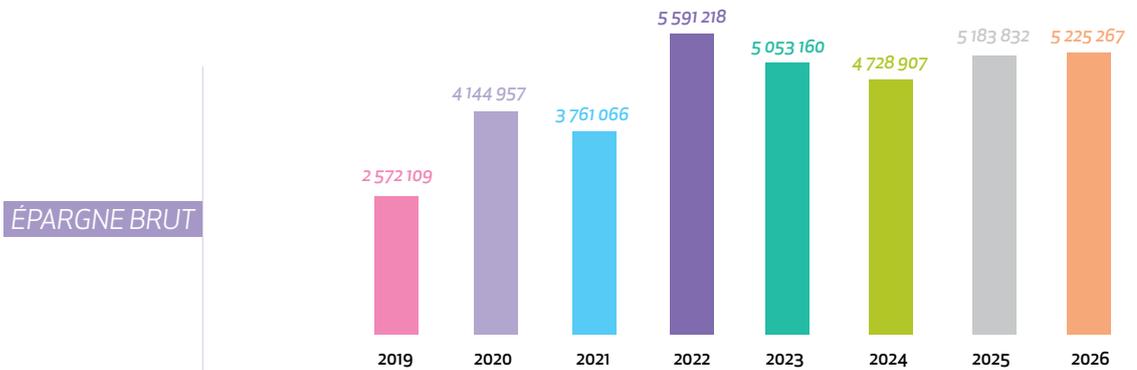


## Des équilibres financiers respectés

La commune amorce plusieurs projets ambitieux et structurants, qui permettront dans un futur proche, de moderniser la station de manière durable.

### SANS CHANGER LA FISCALITÉ, COMMENT FAIT-ON ?

Si actuellement le stock de dette augmente légèrement du fait du lancement des nouveaux projets, le poids global de la dette reste constant au fil du mandat. Cela est possible grâce à un budget et une trésorerie maîtrisés.



La commune est en effet en capacité de porter les projets énoncés car son développement, avec de nouvelles résidences, génère des ressources supplémentaires. En complément, le recours à l'emprunt pour investir et la recherche permanente de subventions nous permettront de réaliser tous nos projets.

Une mairie qui entretient, protège, fédère et modernise pour 59M€ d'investissement total sur 5 ans.



## Aux petits soins des habitants



La maison de santé pluridisciplinaire vient d'ouvrir ses nouveaux locaux !

Située dans 2 espaces différents, celle-ci regroupe plusieurs professionnels de santé que vous pouvez joindre au 09 52 54 94 11.

Le premier espace situé dans le bâtiment du Hameau au 21 bis et ter avenue de la Muzelle, est divisé en deux parties distinctes. La première est dédiée à l'accueil général, aux urgences, à la traumatologie et à la radiologie. La deuxième est consacrée aux consultations de médecine générale et aux soins dentaires.

Le deuxième espace, localisé dans le bâtiment Le Diamant 2 au 1, rue des terres de Venosc, accueillera des infirmières, des sages-femmes et d'autres professionnels de santé. Un ascenseur sera prochainement installé de manière à améliorer l'accessibilité pour tous.

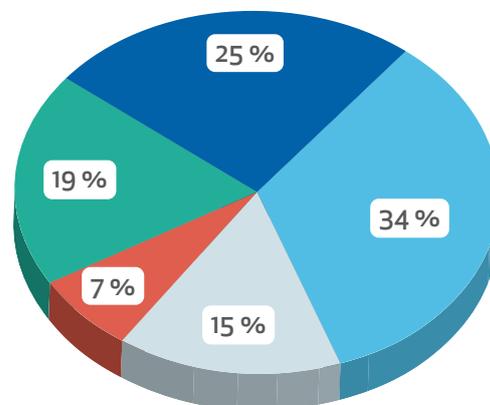
Ces nouveaux lieux de santé viennent s'ajouter au Centre Clinique Les Deux Alpes situé 80 Av. de la Muzelle (04 76 79 20 03) et aux différents cabinets qui existaient déjà !

Équipement très attendu, celui-ci a été subventionné respectivement par la Commune, la CCO, le Département de l'Isère, la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'État. Un montant total de 1 337 361 euros bien investis pour notre quotidien.

Médecins, dentiste, sages-femmes, à tous les professionnels de santé nous vous souhaitons la bienvenue aux Deux Alpes !

## Financement de la Maison Médicale

- **L'ÉTAT**  
456 234,00 €
- **LA RÉGION**  
200 000,00 €
- **LE DÉPARTEMENT**  
100 000,00 €
- **LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS**  
250 000,00 €
- **AUTOFINANCEMENT**  
313 127,34 €



### Bâtiment du Hameau

#### 21 bis et ter avenue de la Muzelle

Accueil général  
Urgences  
Traumatologie  
Radiologie

Médecine générale  
+  
Soins dentaires

### Le Diamant 2

#### 1 rue des terres de Venosc

Infirmières  
Sages-femmes  
+ autres professionnels de santé



## Des projets pour l'embellissement de la commune

Les avez-vous repérées ? Elles sont partout, dans les villages, sur le plateau. Depuis quelques temps de jolies cabanes pour oiseaux et des mangeoires ont été installées sur la commune.

C'est suite à une proposition du service technique que ce projet a vu le jour. Les cabanes ont été entièrement créés par les agents techniques. Mesures, découpes du bois, montage, ponçage, vernis... puis celles-ci ont été envoyées dans les écoles, crèches et garderie pour être décorées par les enfants.

D'autres projets de décoration sont également en cours. De nouvelles cabanes à oiseaux devraient arriver

prochainement et elles seront suivies par des boîtes à livres. De la même manière, des hôtels à insectes seront fabriqués pour favoriser le développement de ces animaux ce qui sera bénéfique pour l'environnement.

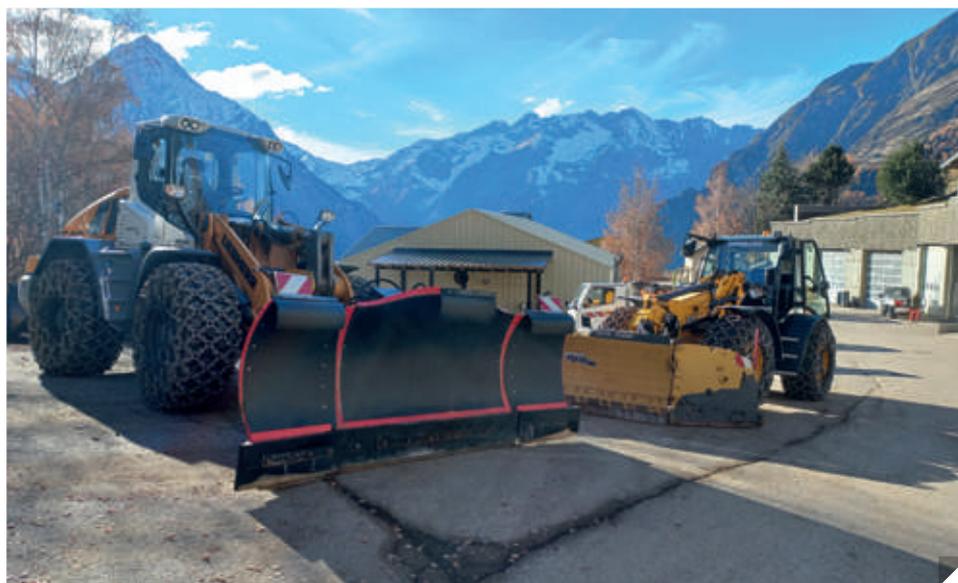
Enfin, avez-vous vue la nouvelle aire de pique-nique à l'entrée de la station ? En plus d'égayer la zone, la soudure ne vous fait-elle penser à rien ? Profiter de la vue sur la Muzelle n'a jamais été aussi facile.

Soudeur, fleuristes, menuisiers, enfants... un grand merci à chacun pour votre créativité et savoir-faire au service de l'aménagement du territoire.



## Dans l'ombre de la neige

Ils sont les hommes de l'ombre. De novembre à avril ils sont là. Ils se lèvent tôt le matin avant même que notre réveil ne sonne. Ils préparent les routes, les déblayent pour que nous puissions aller à l'école et travailler. Ces hommes, ce sont les agents des services techniques qui assurent le déneigement de la commune. De très tôt le matin à très tard le soir, ils enlèvent la neige des axes routiers pour assurer notre sécurité. Cette année le service s'est équipé d'une fraise à neige pour les grands axes. Une nouvelle machine qui devrait faciliter leur travail. Alors si par hasard vous vous retrouvez derrière cette nouvelle fraise, profitez du trajet, les agents vous ouvrent la voie.



## Taxe de séjour

Les nouveaux tarifs de la taxe de séjour 2022 s'appliquent à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2021 (Délibération N° 2020-108 du 28 septembre 2020).

Retrouvez ci-dessous toutes les informations concernant les différentes catégories d'hébergement et les tarifs.

CATÉGORIES D'HÉBERGEMENT	MONTANT TAXE DE SÉJOUR / NUIT / PERS.
Palaces	<b>4,62 €</b>
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles meublés de tourisme 5 étoiles	<b>3,30 €</b>
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles meublés de tourisme 4 étoiles	<b>2,53 €</b>
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles meublés de tourisme 3 étoiles	<b>1,65 €</b>
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	<b>0,99 €</b>
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles ; chambres d'hôtes ; auberges collectives	<b>0,88 €</b>
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes. Emplacement dans les aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristique par tranche de 24 heures	<b>0,66 €</b>
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	<b>0,22 €</b>
Tous les hébergements en attente de classement ou sans classement <i>Le tarif applicable par personne et par nuitée est fixé à 5,5% du coût par personne de la nuitée</i>	<b>Tarif plafonné à 2,53 €</b>



Le Conseil Départemental de l'Isère a décidé le 18 juin 2009 d'instaurer une taxe additionnelle départementale de 10% à la taxe de séjour. Les tarifs ci-dessus prennent en compte cette mesure.

➔ Certaines personnes sont exonérées de taxe de séjour :

- Les personnes de moins de 18 ans
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire
- Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à 1€ par nuit

➔ La taxe de séjour est perceptible du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

➔ *Besoin d'informations complémentaires ?*

Rdv sur le site de la Mairie : [www.mairie2alpes.fr](http://www.mairie2alpes.fr)

# Ça s'est passé

## En route vers les sommets

Depuis décembre 2020, un nouveau délégataire de service public s'occupe du développement, de la gestion, de l'entretien et de l'aménagement du domaine skiable : SATA Group.

Ce nouveau partenaire et les communes des 2 Alpes et de Saint-Christophe-en-Oisans ont de grands projets pour les années à venir.

Améliorations de télésièges et de télécabines (Super Venosc, 3S, télésiège du diable), aménagement du bas des pistes, travaux sur la piste de la fée...

L'objectif est d'améliorer toujours plus la qualité de nos infrastructures. En augmentant les capacités des différentes remontées, il sera plus facile de répartir le flux des skieurs et de limiter le temps d'attente pour prendre plus de plaisir sur les pistes. De la même manière, les aménagements à proximité des habitations faciliteront des départs plus rapides.

Tout le monde y trouvera son plaisir. Les nouveaux tapis roulant et téléski sur le bas de pistes amélioreront l'accueil de tous et l'apprentissage du ski.

Attachés à la pérennité et durabilité de nos modes et confort de vie, les différents acteurs sont vigilants aux enjeux environnementaux. Certaines remontées mécaniques seront renouvelées, et les nouveaux modèles plus performants techniquement seront aussi moins polluants.

Véritable force de proposition, SATA Group souhaite assurer le développement du domaine de la meilleure des manières.

Après deux saisons compliquées à cause de la crise sanitaire, SATA Group et les communes travaillent particulièrement main dans la main, toujours en lien avec l'office de tourisme, pour développer notre territoire de manière qualitative.

Et chaque année, on se retrouve sur les pistes dès les vacances de la Toussaint (sous réserve des conditions météo)!



## Des lits chauds pour la station

**LA RÉSIDENCE LES CLARINES SERA INAUGURÉE LE 21 JANVIER 2022.**

Après 2 ans et demi de travaux, ce nouveau bâtiment sera composé d'environ 960 lits touristiques et de logements sociaux avec des parkings couverts pour permettre aux occupants de se garer facilement.

La piétonisation du secteur et la construction d'un ascenseur qui mènera directement aux remontées mécaniques seront finalisées prochainement.

Ce projet a été développé en lien avec l'exploitant MMV qui travaille déjà sur la station et connaît bien nos enjeux. Ce partenariat permet en effet à la mairie de développer un tourisme haut de gamme avec un confort maximal, tout en conservant des lits chauds.

D'un point de vue environnemental, le développement du Super



Venosc à proximité et les navettes gratuites devraient favoriser les mobilités douces.

Ces logements supplémentaires sont un véritable atout pour le développement touristique du territoire, mais aussi pour améliorer le confort et la qualité de vie de certains de nos résidents permanents.



### Mettez votre poubelle au régime

Saviez-vous que les déchets organiques représentent entre 30 et 50% du contenu de votre poubelle\* ?

Vous voulez une astuce pour les réduire et sortir moins souvent la poubelle ? Le compost.

Le compost est le résultat du compostage, un procédé qui consiste à transformer naturellement différentes matières en engrais (déchets alimentaires notamment) pour pouvoir améliorer la fertilité des sols.

Puisque tout le monde ne peut pas avoir un composteur chez soi, la mairie et la Communauté de Communes de l'Oisans (CCO) ont mis à disposition 33 sites de compostage collectifs sur la commune. La gestion et l'entretien des composteurs sont d'ailleurs assurés par les agents de la CCO.

Pour bien les utiliser, amenez vos déchets de cuisine, mettez-les dans les composteurs et recouvrez les légèrement avec du broyat mis à disposition à côté du composteur.

Attention certains aliments comme les restes de viande ou de poisson ne sont pas acceptés. Pas de panique, des affiches apposées sur les composteurs vous rappellent comment bien les utiliser.

L'intérêt de passer au compostage ? Le tri des déchets organiques constitue un levier essentiel de la réduction des déchets à la source. Et qui dit moins de déchets dit réduction des frais collectifs liés à leur collecte et traitement. De plus, il s'agit là d'une action écologique forte que chacun peut réaliser à son échelle pour préserver notre environnement.

Une fois fermenté, le compost pourra être utilisé par la collectivité et par les habitants comme terreau pour le rempotage des potagers, des jardins, des arbres fruitiers et des plantes intérieures et extérieures.

Intérêts individuels et collectifs, le compost, on a tous à y gagner !

\*Chiffres de l'Agence de la transition écologique (ADEME)



### En finir avec les passoires thermiques

Afin de réduire toujours plus notre consommation d'énergie, la ville s'est lancée dans un ambitieux projet de rénovation énergétique des bâtiments publics.

Celle-ci passe par une amélioration de l'isolation des bâtiments ainsi que par une réduction des énergies utilisées (comme l'électricité par exemple).

Dans un premier temps, la priorité a été donnée aux écoles et aux bâtiments recevant du public.

Du côté des écoles, les locaux ont été rénovés et les menuiseries remplacées dans les écoles maternelle et élémentaire du plateau.

163 000 € et un mois de travaux plus tard, l'isolation des locaux va améliorer le confort des enfants.

Le palais des sports s'est quant à lui doté de nouveaux luminaires. Les anciennes ampoules ont été remplacées par des LED. Un investissement de 28 500 € qui réduira la consommation d'énergie du bâtiment.

Des études sont actuellement en cours pour identifier et prioriser les prochains projets. D'autres bâtiments devront donc bientôt faire l'objet d'améliorations.

# Pour un aménagement durable du territoire

## SI ON VOUS DIT SCOT, EST-CE QUE ÇA VOUS PARLE ?

Le Schéma de cohérence territoriale, ou SCoT, est un document d'urbanisme stratégique qui planifie l'avenir d'un territoire. En Oisans, c'est la CCO qui travaille actuellement à son élaboration.

Ce document d'urbanisme vise à répondre aux enjeux très spécifiques du territoire tout en tenant compte de la législation en vigueur et des enjeux sociétaux et environnementaux actuels. Il aborde pour cela tout un panel de thématiques et donne les grandes directives pour chacune d'entre elles.

Actuellement plusieurs phases de diagnostics sont en cours et/ou presque terminées sur les sujets suivants : « Tourisme et Loisirs », « Économie, Agriculture et Sylviculture », « Mobilité », « Liaisons par câbles », « Urbanisme, Habitat, Foncier et Démographie », « Environnement ». Des ateliers avec les habitants et les professionnels ont déjà été organisés, et d'autres sont encore à venir, pour que chacun puisse participer à l'élaboration de ce plan pour l'avenir. Surveillez la page facebook « Oisans 2040 » pour ne pas manquer les actualités.

Le SCoT est un élément stratégique déterminant pour le territoire et nécessite plusieurs années de travail pour voir le jour (diagnostics complets pour chacune des thématiques, élaboration des stratégies, etc.). Tant que celui-ci n'est pas finalisé, certains projets peuvent être bloqués, et si ce document n'aboutit pas et n'est pas

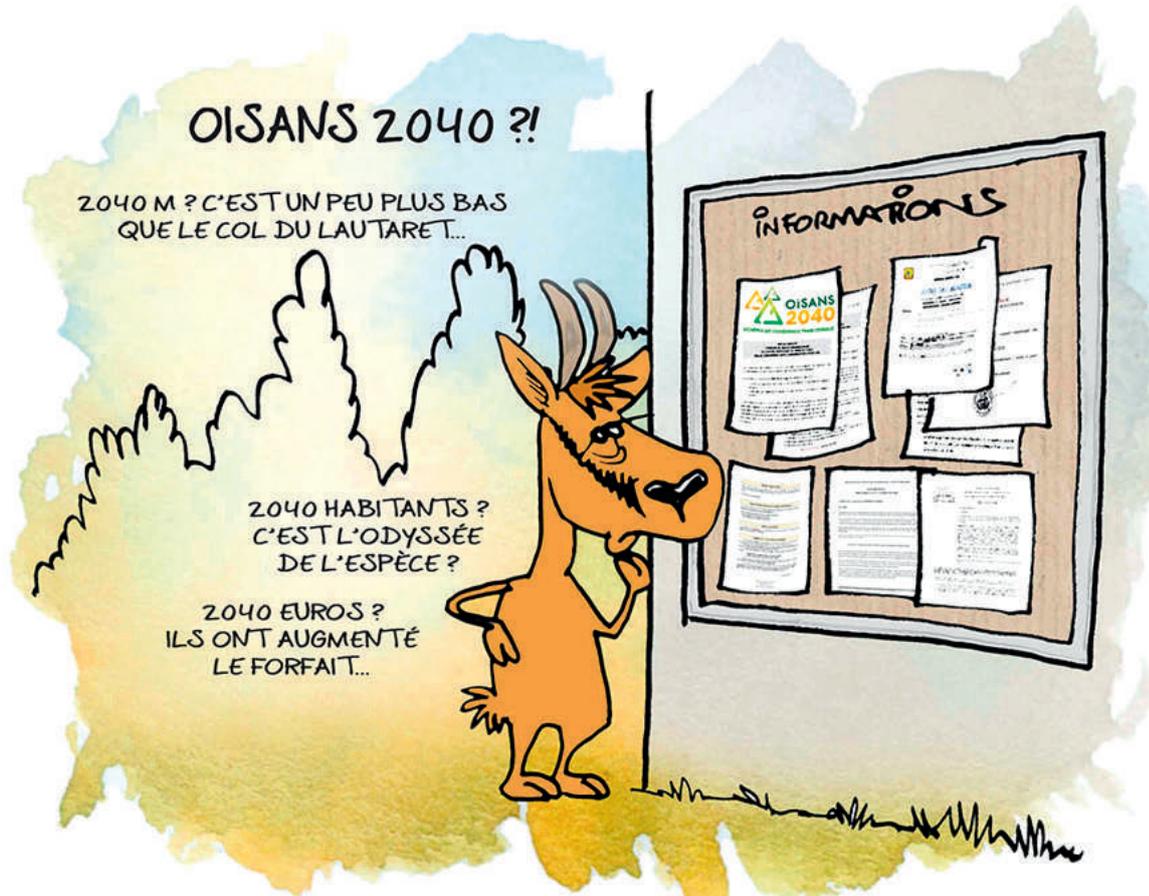
conforme avec l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN), nous pourrions dans quelques années dépendre entièrement des règles d'urbanisme érigées par l'État.

En complément de ce document, la CCO travaille à l'élaboration d'un plan de protection pour le climat, l'énergie et la qualité de l'air à l'échelle de l'Oisans. L'objectif est bien sûr de réduire notre consommation d'énergie et d'assurer le développement des énergies renouvelables.

La CCO propose d'ailleurs plusieurs aides pour les particuliers sur la rénovation énergétique et organise des ateliers avec l'AGEDEN\*.

Loin de toute obligation légale, la position de la CCO est particulièrement volontariste vis-à-vis de ces enjeux. Travaillons avec elle pour aller plus loin ensemble.

\*Association de gestion durable de l'énergie en Isère



## En course pour le Flocon Vert



actuellement non labellisé

Le Flocon Vert est un label unique, attestant de l'engagement des destinations touristiques de montagne en matière de développement durable. La mairie, l'office de tourisme et la SATA travaillent de concert sur le dossier de candidature pour le territoire des 2 Alpes.

Obtenir ce label nous permettrait d'être accompagnés en matière de développement durable, de manière à poursuivre les réflexions et les projets à mettre en œuvre à court, moyen et long terme. Celui-ci nous encouragerait à pousser toujours plus loin notre volonté de construire et de développer le territoire d'une manière durable et également de valoriser les actions existantes.

L'objectif du Flocon vert est de « donner aux amoureux de la montagne une vision claire sur les destinations touristiques exemplaires. Choisir une station Flocon Vert pour nos vacances, c'est soutenir un tourisme responsable! ».

Celui-ci serait donc un élément supplémentaire, attestant de notre qualité et nous permettant de faire la différence. Il assurerait au territoire une visibilité et une reconnaissance internationale, favorable pour le tourisme et pour notre développement.

Véritable enjeu pour l'avenir, l'obtention de ce label serait largement bénéfique à tous.

## En route vers l'électrique

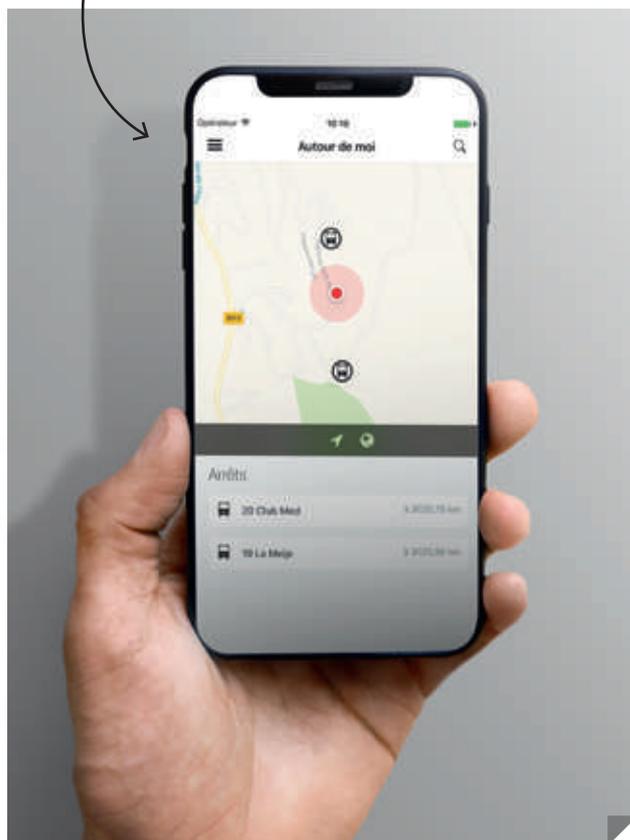


Après avoir utilisé des navettes hybrides cet été, la commune va se doter de ses premières navettes électriques dès l'hiver 2021-2022.

Entièrement gratuites, celles-ci fonctionneront tout l'hiver et jusqu'à fin avril. Elles feront le tour de la station pour récupérer les passagers au plus près de leur domicile et pour les rapprocher des pistes. Même organisation en sens inverse, les sportifs fatigués pourront les utiliser pour rentrer chez eux après une bonne journée sur la neige.

Qui dit navette électrique dit besoin de recharge. Le parking des navettes avec les bornes de recharges sera implanté sur la plateforme des Banchets, au sud de la station.

Pour plus facilité, l'application « Les 2 Alpes » de l'office de tourisme vous permet de retrouver les itinéraires et les horaires de passage. Installez-la dès maintenant!





### En soutien à la jeunesse



Vous avez **entre 16 et 25 ans**, et un projet de passer le permis de conduire voiture ou le BAFA ? Le CCAS de la ville peut vous aider à financer votre formation !

Pour en bénéficier rien de plus simple. Si vous êtes mineurs, vos parents doivent être domiciliés sur la commune et inscrits sur les listes électorales.

Si vous êtes majeurs vous devez être domicilié sur la commune et inscrits sur les listes électorales.

Cette aide sera versée une seule fois. Vous pourrez bénéficier d'une aide de 750 € pour passer le permis de conduire ou d'une aide de 400 € pour le BAFA.

Le dossier de demande d'aide est disponible à l'accueil de la mairie et des mairies annexes. Vous pouvez aussi le retrouver sur le site de la Ville rubrique Services > Action sociale CCAS.

#### Vous devrez également fournir les documents suivants :

- Copie de la carte d'identité du bénéficiaire
- Attestation de domicile sur la Commune (facture de moins d'un an : EDF, téléphone, bail...) du bénéficiaire ou des parents
- Carte d'électeur (des parents pour les mineurs)
- Pour les mineurs : autorisation écrite des parents pour l'aide financière et le bénévolat
- Facture de l'auto-école de 750 € OU facture de l'organisme de formation BAFA de 400 € à l'ordre du CCAS LES DEUX ALPES 48 avenue de la Muzelle 38860 LES DEUX ALPES avec les coordonnées du jeune bénéficiaire
- RIB de l'organisme de formation

Bonne route !

Pour toutes questions vous pouvez contacter  
le CCAS au **04 76 79 24 24**  
ou par mail [ccas@mairie2alpes.fr](mailto:ccas@mairie2alpes.fr)

### La Commune à vos côtés

La crise sanitaire que nous traversons affecte tout à chacun, et depuis le commencement, la mairie se tient aux côtés de celles et ceux qui en ont besoin.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la ville accompagne plusieurs foyers sous forme d'aides diverses. Plus de 7000 € ont été versés sous forme de chèques alimentaires et ont permis d'accompagner des familles sur les volets de la scolarité et du médical. Soutenir nos habitants, c'est aussi les épauler dans leur accès à l'eau et à l'électricité.

En complément, la commune a favorisé l'installation d'un centre de vaccination sur la commune. Il était important d'avoir un centre plus proche de nous afin que chacun puisse se préparer à l'application du pass sanitaire. Au total, c'est 2660 vaccinations qui ont été faites entre juin et septembre inclus.

Vous soutenir dans ces moments difficiles, c'est aussi le sens et les valeurs que nous donnons au service public.



### Vous accompagner toute l'année

Vous êtes à la recherche d'un accompagnement social, médical ou psychologique ? Vous avez besoin d'aide pour faire des démarches en ligne ?

Plusieurs dispositifs existent pour vous apporter aide, conseil et soutien au quotidien.

- **Aides pour les démarches en ligne** : France service - 04 76 80 02 66 - sur rendez-vous à Bourg d'Oisans
- **Assistante Sociale** : 04 76 80 03 48 - sur rendez-vous à Bourg d'Oisans et aux 2 Alpes
- **Services à la personne** (autonomie, services de confort à domicile, famille et santé) : ADMR - 04 76 11 06 39 pour Venosc Village - 04 76 80 15 33 pour l'Alpe de Venosc - Les 2 Alpes

- **Service de soins infirmiers à domicile** : 04 76 80 28 38
- **Soutien psychologique** : 06 21 23 39 73 - sur rendez-vous sur la commune ou par téléphone
- **Maison des Services aux Publics, Dispositif de Réussite Scolaire, Maison Médicale** : [www.ccoisans.fr](http://www.ccoisans.fr)
- **Le Département de l'Isère** (autonomie, logement, RSA, enfance et famille) : [www.isere.fr](http://www.isere.fr)
- **Maison Départementale de l'Autonomie** : [www.mda38.fr](http://www.mda38.fr)

N'hésitez pas à les contacter !

### Pas de saison pour le don du sang

En hiver comme en été, donnons notre sang pour sauver des vies.

Sur la commune, des collectes sont organisées plusieurs fois par an. Notez dès à présent les prochains rendez-vous !

L'association « Don du sang » vous attendra au **Palais des sports (Rue du Grand Plan) aux Deux Alpes, de 16h30 à 19h30 les : 28/12/2021, 09/03/2022, 02/08/2022 et 27/12/2022.**

Et toute l'année, vous pouvez trouver des collectes sur [www.dondesang.efs.sante.fr/](http://www.dondesang.efs.sante.fr/)



### Les séniors sont de sortie

**PRÈS DE 70 SÉNIORS ÉTAIENT EN BALADE À LYON CE MERCREDI 29 SEPTEMBRE.**

Le matin c'était direction Fourvière et son splendide panorama grâce au funiculaire « Les ficelles ».

À midi, nos aînés ont déjeuné sur le Rhône, en mode croisière. Plaisirs gustatifs et commentaires culturels insolites accompagnaient ce repas mérité.

Pour l'après-midi c'était temps libre au Parc de la Tête d'Or. Chacun a pu profiter à son rythme de ce magnifique parc de 117 hectares (ce qui en fait le plus grand parc urbain de France). Rentrés aux Deux Alpes en fin de soirée, chacun a pu se remémorer les beaux souvenirs de la journée.

Organisées par le CCAS de la ville, ces sorties sont des moments conviviaux toujours très appréciés. L'ambiance y est toujours très bonne et les participants sont heureux de se retrouver. Au plaisir de s'y retrouver encore prochainement !



## Nouvelle année, nouvelle rentrée !

La rentrée scolaire s'est encore une fois très bien déroulée ! Les 200 élèves de la commune ont repris le chemin de l'école et avec l'allègement du protocole sanitaire, les enfants étaient contents de pouvoir retrouver les copains et les copines dans la cour de l'école.

Niveau encadrement il y a du renouveau ! Chaque école a vu arriver une nouvelle directrice. Myriam Chollet, Mathilde Soraruff et Marianne Brasme sont respectivement devenues directrices des écoles primaires de Venosc village, Mont de lans village et du plateau des deux alpes (de gauche à droite sur la photo).

Nous vous souhaitons une belle prise de poste et une belle année scolaire à tous !



## Ça bouge côté sport

Il y a du changement aussi du côté des sports. David Pentecote est devenu le nouvel intervenant sportif pour les écoles de la commune.

Né aux Deux Alpes, il connaît bien l'école du plateau puisqu'il y a été scolarisé. Comme beaucoup d'enfants de la commune, il est passé par le ski club, puis il a accompagné et encadré des athlètes dans leur accès aux équipes de France de ski alpin avant de devenir moniteur à l'ESF.

Licencié en STAPS, ses multiples stages et expérience sur l'agglomération grenobloise et en Savoie lui ont permis de peaufiner sa vision du sport et de l'entraînement.

Ce qui lui plaît avant tout ? Partager les bonnes pratiques, les trucs et astuces, et transmettre son savoir aux plus jeunes.

Si le programme sportif est défini par l'éducation nationale, David travaille son programme d'activités librement, en pensant avant tout au bon développement de l'enfant. Le covid empêche encore de réaliser le course long (le cross) tous ensemble, mais en revanche il est toujours possible de proposer des sports collectifs.

Notre nouvel encadrant succède à Anne-Françoise, qui a été son enseignante, et à Valérie. Après le départ de cette dernière, la mairie a souhaité recruter un nouvel intervenant. Ce n'est pas une obligation, mais un souhait porté par la commune.

David a aujourd'hui repris le flambeau et, qui sait, peut-être que parmi les enfants qu'il encadre, se trouvera celui qui lui succèdera.



## Je voudrais un bonhomme de neige

L'équipe du Centre de Loisirs Le Bonhomme de neige a proposé de nombreuses animations et activités aux enfants pendant l'été.

Les enfants ont pu exprimer leur créativité en créant leurs propres attrap'rêves et en réalisant un concert dans le cadre de la semaine de la musique. Parce que les vacances servent aussi à apprendre, ils ont amélioré leur connaissance en astronomie en observant les étoiles et le soleil grâce à des lunettes adaptées.

Mais rassurez-vous, les muscles ont autant travaillé que les cerveaux ! En partant à la recherche de fossiles et cristaux et en participant au mini camp, ils ont réalisé des randonnées géologiques et des observations de la faune sauvage qui auront musclé leurs jambes.

Un peu de loisirs tout de même, le ventrigrisse au lac de la

buissonnière a été l'objet de nombreuses glissades avant de foncer sur la plage pour le concours château de sable.

Dynamique et motivée, l'équipe de l'accueil de loisir propose de nombreuses activités pour les enfants âgés de 6 ans à 14 ans durant les mercredis et les weekends end en saison et pendant les vacances scolaires.

Alors pour que vos enfants puissent passer des vacances inoubliables, pensez au bonhomme de neige.

### CENTRE DE LOISIRS LE BONHOMME DE NEIGE

30 avenue de la Muzelle, Maison de la Montagne  
04 76 79 85 40 | 06 83 15 73 23  
alsh@mairie2alpes.fr

## Une commission pour le patrimoine

Très active sur le territoire, la commission patrimoine vise à favoriser la protection et la valorisation de notre patrimoine local.

Celle-ci a été particulièrement investie dans les travaux consacrés au site de l'ardoisière à Venosc et à l'exposition de l'Ardoisière (visible dans les locaux de la mairie) qui ont pu être inaugurés le 30 juillet dernier après deux ans de travaux.

Projet plus actuel, la fresque de la Rose Bleue a été réalisée au mois d'août sur le transformateur Enedis à Venosc. Une autre fresque est prévue pour 2022 sur le thème de la porte romaine de Bons et sera réalisée sur le château d'eau du virage n° 5.

Les yeux rivés sur l'avenir, la commission travaille avec la commune à la création d'un sentier du patrimoine. Actuellement à l'étude, ce projet a pour objectif de restaurer et d'aménager des sentiers de promenades et de randonnées. L'enjeu est d'identifier certains lieux d'intérêts particuliers (naturels et patrimoniaux), d'en faire un itinéraire touristique qui traverserait la commune d'un bout à l'autre pour une valorisation égale du territoire.

De nombreux autres sujets sont également à l'étude, et la commission et la commune seront vigilantes à ce que notre patrimoine soit valorisé dans sa globalité !



## Une continuité entre hier et aujourd'hui

Les oratoires des portes à Bons et de la faurie ont fait l'objet de rénovations. D'une forte valeur patrimoniale, ces édifices sont aujourd'hui accompagnés de nouvelles statuettes et de grilles de protection.

Historiquement, les oratoires étaient des lieux dédiés à la prière. Très nombreux en montagne, ils avaient pour objectif de couvrir de grands territoires pour permettre aux villageois de prier là où ils habitaient.

Aujourd'hui, ce sont toujours des lieux de pratique religieuse, de recueillement et de mémoire. Et d'autres oratoires du territoire pourraient être entretenus prochainement.

Les nouvelles statuettes ont été créées par un artisan de la commune, et ce sont les services techniques de la mairie qui ont réalisées les grilles en fer.

Un projet qui aboutit aujourd'hui et qui fait parfaitement le lien entre passé, présent et futur.

## Le café-musée Chasal Lento profite de son été

Après dix mois d'inactivité due à la pandémie, le café-musée Chasal Lento a ouvert pour une nouvelle saison estivale le 30 juin dernier. Malgré l'obligation du pass sanitaire dès le 21 juillet pour la visite du musée et le 1er août pour le café et sa terrasse, le Chasal a connu une très belle fréquentation grâce notamment à un programme d'animations riche et des soirées concerts toujours plus variées et festives. La musique folk, swing, jazz, poétique ou encore brésilienne, a rencontré un public toujours aussi nombreux et enthousiaste.

Les rando'nature et patrimoine, les sorties géologiques ainsi que les histoires racontées devant le métier à filer la laine ont toujours autant de succès.

Le Café-musée a fermé ses portes plus tôt que prévu pour cause de travaux indispensables à la mise en accessibilité des personnes handicapées mais il vous réserve, pour l'hiver à venir, une belle programmation musicale sous le thème de la musique Tzigane ainsi que de nombreuses autres surprises à découvrir à partir du 15 décembre 2021.



## Richesse associative

La commune a la chance de voir vivre près de 50 associations sur son territoire. Si l'investissement humain est difficilement quantifiable, on peut toutefois souligner que cette richesse existe grâce à l'implication de plus de 300 volontaires, dans l'organisation, la gestion et le quotidien de vie des associations.

Associations culturelles, sportives, d'utilité publique, en tout ce sont plus de 4000 heures d'activités qui nous sont proposées chaque année.

Fière de ces acteurs majeurs, qui nous permettent de partager tant de moments, la commune des Deux Alpes souhaite plus que jamais les soutenir.

Il nous semble important de valoriser le travail, le bénévolat, et l'humanité amenés par les associations.

Parce que faire partie d'une association signifie être un membre actif d'une culture, d'une histoire, d'une population et d'une commune. Faisons en sorte que cela continue!

## Associations et mairie : communiquons ensemble

Associations, la mairie vous apporte son soutien en matière de communication!

Vous êtes à la recherche de bénévoles, vous organisez des portes ouvertes, des compétitions, des spectacles... Envoyez toutes les informations à la boîte [communication@mairie2alpes.fr](mailto:communication@mairie2alpes.fr)

Loin de faire à votre place, le service communication vous apportera un soutien supplémentaire et diffusera vos informations sur les supports de la commune chaque fois que ce sera nécessaire.

19

## Une table pour s'orienter

La table d'orientation de Mont de Lans a été entièrement remplacée. Cet outil touristique, patrimonial et culturel était cassé et nécessitait quelques actualisations concernant les informations fournies. C'est aujourd'hui chose faite!

Située à la croix des serts, à côté de l'église de Mont de Lans, la nouvelle table a été installée en août par les services techniques de la mairie.

Nous vous invitons à passer la voir au détour d'une balade ou d'une randonnée. Vous découvrirez peut être de nouvelles informations sur la faune et la flore locale.



## La « Tiny-bibliothèque » : la petite bibliothèque qui a tout d'une grande

Au détour d'une balade à Venosc village, vous arriverez à la bibliothèque l'Ardoisière. Ce lieu convivial ouvert à toutes et tous a de multiples visages.

Si vous pouvez bien sûr emprunter ou lire des documents, vous avez aussi la possibilité de jouer à des jeux de société, de participer à des ateliers créatifs et de vous extasier devant des spectacles et des expositions.

La bibliothécaire et les 4 bénévoles regorgent d'idées pour développer et faire vivre ce lieu au quotidien. Rien de plus important

que de favoriser les rencontres et le partage. C'est pourquoi des animations diverses et variées sont proposées pour toute la famille comme des initiations à la couture, des contes, des tours de chants, ou des randonnées philosophiques. Le dernier projet en date consiste à aménager une des salles de la bibliothèque pour créer un espace de dialogue et d'échanges pour les habitants comme pour les touristes.

Un lieu en évolution permanente dans lequel il faut venir et revenir pour en profiter pleinement.



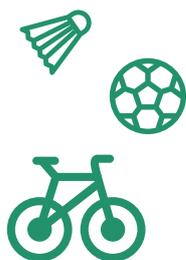
## Faites le plein de sport !

De nouvelles associations sportives ont été créées cette année !

Bienvenue aux associations de foot, de badminton et de vélo qui viennent enrichir encore plus l'offre sportive sur la commune !

Autre bonne nouvelle, le club de basket poursuit son activité ! Sections enfants et adultes, pour le plaisir de tous, renseignements à prendre directement auprès du club pour toute inscription !

Habitantes et habitants faites votre choix !



## Et une, et deux, et trois médailles

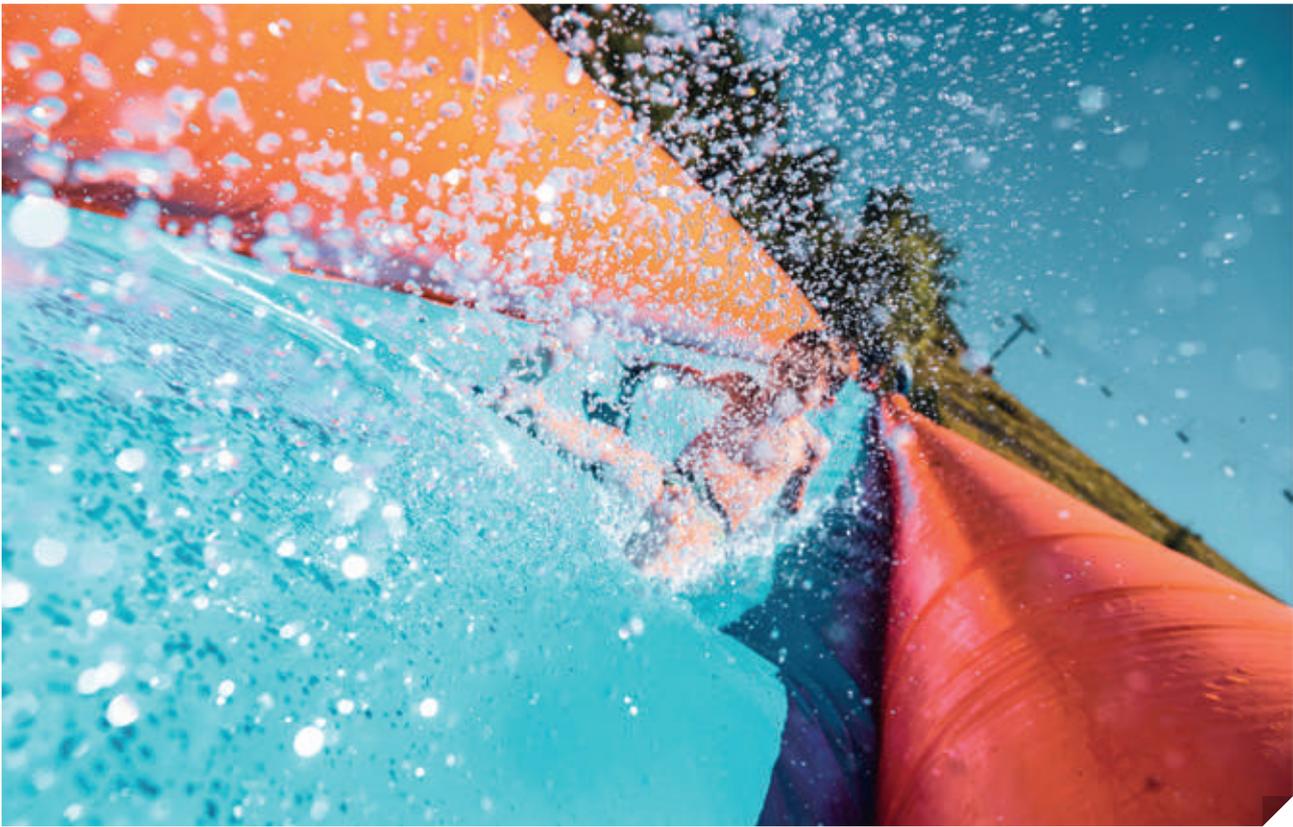


Pour ses premiers jeux paralympiques, Florian Jouanny n'aura pas fait les choses à moitié.

Ce sportif de 29 ans s'échauffe ce mardi 31 août à Tokyo et décroche directement la troisième place du contre la montre. Une première médaille annonciatrice de succès. Le lendemain il devient champion paralympique de la course en ligne sur route et offre par la même occasion le premier titre français en handbike. Loin d'être comblé, il ira chercher la médaille d'argent avec ses partenaire Loic Vergnaud et Riad Hatm sur l'épreuve du relais.

Originaire de l'Oisans, cet athlète regarde loin devant lui, et vise aujourd'hui de réaliser son troisième Ironman (triathlon) en 2022 et de devenir champion du monde de cyclisme sur route à Glasgow en 2023.

Ce qui est sûr c'est que nous serons derrière lui pour le soutenir. Bonne route à toi champion !



## Un jour j'irai au bord du lac avec toi

Le lac de la buissonnière a fait des heureux cet été.

Du 19 juin au 29 août, habitants et touristes se sont lancés avec bonne humeur sur le ventriglisse. Ce toboggan gonflable était ouvert tous les jours de beau temps et si les glissades du matin étaient réservées aux groupes, celles de l'après-midi étaient accessibles à tous. En plus de cette animation, des bouées et brassards étaient vendus pour que chacun puisse s'amuser en toute sécurité.

Nouvellement installée, la buvette « La Paillote » nous a permis de nous rassasier. Café, boissons, glaces et crêpes pouvaient être

appréciés sur les bords du lac pour un moment de repos bien mérité.

Tous les samedis, un film était projeté à la tombée de la nuit. L'occasion de passer un moment agréable en famille et entre amis.

Très appréciées et fréquentées par les clubs et les familles, ces activités ont été souhaitées par la mairie afin de valoriser et dynamiser cet espace de la commune.

Des objectifs bien remplis que nous aurons hâte de retrouver l'année prochaine !

## Une randonnée contre la maladie

### TOUT A COMMENCÉ PAR UNE RENCONTRE.

La rencontre entre Franck et Cerise. Franck est saisonnier et est installé sur les Deux Alpes depuis plusieurs années. Un jour, par les hasards de la vie, il rencontre la famille de Cerise. Cerise est une petite fille de 8 ans, atteinte du très rare syndrome de Cach.

Le syndrome de Cach est une leucodystrophie dégénérative qui se manifeste par un trouble de la coordination des mouvements et des troubles de la vue. Et cela impacte bien sûr le quotidien de Cerise et de sa famille.

Passionné de randonnées, Franck décide alors de joindre l'agréable à l'utile en organisant une randonnée d'initiation solidaire, au profit de l'association « Il y a ton sourire » créé par les parents de Cerise.

L'idée consiste à proposer plusieurs trajets de randonnées, avec chacun son niveau de difficulté, pour récolter des fonds et sensibiliser à cette maladie.

Cette année la rando démarrait à la Croix de Venosc pour se terminer dans la rue des Vikings. Tout au long de l'itinéraire, plusieurs étapes permettaient de faire des pauses. À chaque arrêt correspondait son moment culinaire. Un temps pour l'apéro, un pour un plat chaud, un instant fromage avant de finir par le dessert.

À l'arrivée, plusieurs animations telles qu'un concert, une tombola et un artiste graffeur de la station, attendaient les sportifs comme récompense supplémentaire à leur solidarité.

Si la première édition lancée en 2020 avait mobilisé quelques 120 participants,

cette 2<sup>e</sup> édition en a mobilisé près de 260.

Plus de 30 personnes ont été bénévoles pour assurer le bon déroulement de la randonnée. Et de nombreux donateurs ont fourni les denrées alimentaires proposées tout au long du sentier et les lots de la tombola allant du goodies en passant par des repas, des boissons, des massages et des activités sur la station.

À ce jour il n'existe pas de traitement contre cette maladie. Mais cet incroyable élan de solidarité et de générosité permet d'apporter un soutien à la famille de Cerise, qui soutient elle-même d'autres familles.

Enfin, face au retour enthousiaste des participants, il est fort probable que la rando d'initiation, soit de retour dès l'été prochain.



## Une carte pour une station

Lancée juste avant l'été 2021, la nouvelle carte de randonnée a fait le bonheur des locaux et des vacanciers toute la saison estivale. Cette carte mutualisée regroupe tous les sentiers de randonnées pour la station et facilite le repérage sur le territoire.

Vous pensez avoir arpenté tous les chemins de randonnées de la commune ? Ce nouveau guide pourrait vous donner des idées.



## Passion ski club

Faut-il encore présenter le ski club ? Nombreux sont celles et ceux qui sont passés par ce club de compétition.

Riche de ses 3 sections, free style, ski alpin et snowboard, le ski club forme des enfants de 8 à 18 ans depuis de nombreuses années. Si l'objectif est de permettre aux adhérents de faire du ski de haut niveau, il leur permet aussi d'acquérir une formation pour pouvoir accéder aux métiers de la montagne et devenir pisteur ou moniteur de ski. Très lié avec l'ESF et les écoles, le club entraîne les jeunes toute l'année et à toutes les saisons. Cette année ce sont près de 100 inscrits qui vont s'entraîner sur la station.

Le plaisir de faire partie d'un club c'est aussi d'appartenir à un groupe. Chaque année, au mois d'août, celui-ci propose des « raids » pour permettre aux jeunes de se retrouver dans un autre contexte. Véritable challenge sportif, le but est de proposer plusieurs jours de sport intense avec de multiples activités.

Cette année, 17 « skieurs » de 11 à 16 ans ont passé une semaine au centre de formation national d'Alberville. Au programme, stage d'athlétisme avec la FFS, vélo, gymnastique, wakesurf et canyoning. Un autre groupe de 14 « snowboarders », de 11 à 17 ans, est parti en vélo par la via Rhôna en direction de Lyon avec comme activités sportives du vélo, du skate et du wakesurf.

En résumé, le ski club c'est une belle aventure collective pour découvrir le sport avec les copains.

## Rendez-vous au pied des pistes

**Une nouvelle activité a été proposée cet été au pied des pistes : le trial électrique. Peu connue du grand public, le trial est une discipline sportive, à la base de tous les sports « deux roues ».**

Souhaitant proposer une offre d'activités élargie pendant l'été, la commune a ouvert un appel d'offre pour occuper le pied des pistes. Ancien pilote redbull, Julien Dupont et ses partenaires ont alors proposé la Ride the world académie, une académie de trial comme animation.

De début juin jusqu'à fin août les habitants et les touristes ont alors pu s'essayer à la moto trial tout en étant accompagnés par des professionnels.

Expliquer comment marche une moto, présenter les règles de sécurité, apprendre à anticiper un obstacle et à freiner, autant d'enseignements dispensés pour limiter les risques pour tous les déplacements urbains motorisés.

Ces apprentissages sont d'autant plus utiles pour le quotidien au regard de l'utilisation croissante de trottinettes et de vélos électriques.

L'activité, proposée dès 5 ans, a d'ailleurs connu une belle fréquentation auprès des jeunes avec près de 1800 enfants formés en trois mois.

Pour expérimenter, plusieurs offres étaient proposées. Vous pouviez commencer doucement avec un pack découverte d'une demi-heure ou attaquer directement avec un pack formation avec 2 matinées d'apprentissages, compétition amicale et remise de diplôme et de médaille à la fin du stage. Agés de 15 ans et plus ? Vous pouviez partir en excursion d'altitude pour découvrir le domaine.

Cette 1<sup>ère</sup> année s'est révélée concluante et ouvre de nouvelles pistes pour l'avenir. Julien espère d'ailleurs revenir l'année prochaine avec un nouvel équipement et de nouvelles idées.



# Les rendez-vous de l'hiver 2021-2022

**DÉCOUVREZ LES PROCHAINS TEMPS FORTS À NE PAS MANQUER !**

*Sous réserve de modifications/annulations*

## **RISE FESTIVAL**

**DU 11 AU 17 DÉCEMBRE**

Une semaine de ski et de musique avec cette année l'accueil de 7000 festivaliers.

## **MAGIC AVENUE**

**TOUS LES MARDIS**

**DES VACANCES SCOLAIRES**

**21 ET 28 DÉCEMBRE /**

**8, 15 ET 22 FÉVRIER**

Après votre journée de ski, venez vivre l'expérience Magic Avenue avec ses spectacles et ses déambulations sur l'Avenue de la Muzelle. L'avenue sera piétonne pour l'occasion.



## **LES 2 ALPES SKI SHOW**

**LES 24 ET 31 DÉCEMBRE 2021**

**LES 10, 17 ET 24 FÉVRIER ET 3 MARS 2022**

Démonstration des moniteurs ESF, passage des dameuses, descente aux flambeaux des moniteurs, feu d'artifice, vin et chocolat chaud au programme de cette soirée festive et conviviale.

## **TOUT SCHUSS CUP MARION ROLLAND**

**LES 8 ET 9 JANVIER**

Cette course, testée et approuvée par MARION ROLLAND, la championne du monde de descente 2013 permettra aux jeunes skieurs de 8 à 12 ans de s'initier au ski de vitesse à travers différents ateliers et de se mesurer les uns aux autres lors d'un Super-G.

## **LES 2 ALPES NIGHT SNOW TRAIL**

**LE 22 JANVIER**

9<sup>e</sup> édition de ce trail dans la neige et en nocturne ! Une course accessible à tous avec des parcours de 5, 10, 15, et 20 km pour les plus aguerris. Une expérience unique avec un départ à 2100 mètres et une vue époustouflante sur la station de nuit.



## **SNOW ATTACK (HO)**

**22 AU 29 JANV.**

2000 clients partagent une semaine neige avec le TO Siutak.

## **ÉCUREUIL D'OR - CHAMPIONNAT DE FRANCE U16**

**DU 24 AU 28 JANVIER**

1<sup>ère</sup> étape des championnats de France de Ski Alpin pour la catégorie U16, hommes et dames.

Disciplines : Slalom, Géant et Super Géant

## **BATH SNOWSPORTS**

**DU 29 JANV. AU 4 FÉV.**

Semaine de glisse festive avec le TO anglais Wasteland Ski

## **MAGIC AVENUE CARNAVAL**

**LE 1<sup>ER</sup> MARS**

Vivez cette édition spéciale Carnaval de Magic Avenue.

## **TROPHÉE DES CHOUCAS**

**LE 19 MARS**

Place des 2 Alpes - Plan N/O4

Course ski, parcours ludique pour les jeunes enfants de catégorie U8 et U10 (2012-2013-2014-2015) Les inscriptions sont ouvertes sur FFS SKI. Ouverte aux licenciés, cartes neige et ticket course.

## **GRAND PRIX RÉGIONAL MAXIME GUIGNARD**

**LE 27 MARS**

Slalom

En souvenir de Maxime Guignard

## **LA PATROLETTE**

**LE 9 AVRIL**

L'Association des Pisteurs Secouristes de l'Oisans (APSO) mettent en scène leur métier et défient chacun sur une course de dénivelé, un chrono DVA et un boarder traineau. Rencontres, rigolades et challenges sur ce rendez-vous hors du commun !

## **FRANCE BLEU LIVE FESTIVAL LES 2 ALPES**

**DU 11 AU 15 AVRIL**

France Bleu et Les 2 Alpes organisent un festival de musique avec de belles pointures françaises.

## **MICRO KIDS**

**LES 17 ET 18 AVRIL**

L'ESF des 2 Alpes et le ski club 2 Alpes organisent une compétition française de snowboard (slalom géant dans un boarder) pour les kids entre 5 et 11 ans (super microbes, microbes et poussins).

Les futurs champions sont peut-être là...

## **SNOW2BIKE WEEK**

**DU 16 AU 24 AVRIL**

Une semaine entière dédiée à la glisse avec de nombreuses animations. Et pour terminer la semaine et la saison en beauté et surtout passer le relais à l'été, rendez-vous pour une compétition relais entre ski et VTT de 3200 mètres jusqu'au village de Venosc. Une descente infernale à ne pas manquer !



➤ Ne manquez pas également **la programmation des spectacles au Palais des Sports** qui vous seront proposés presque tous les mercredis de la saison d'hiver !

23

Les rendez-vous de l'hiver

# ÉTAT CIVIL • DE JANVIER À AOÛT 2021

Afin de respecter la vie privée, la diffusion de l'état civil nécessite un accord des familles pour les naissances et les mariages.  
Cette autorisation est signée à la mairie du lieu de l'événement lors de la déclaration de la naissance ou du mariage.

## VENOSC

### NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents de :

- **COLY Marie-Céline, Khadidiatou**, née le 06/03/2021 à Saint-Martin-d'Hères
- **PELLEGRINELLI Valentina, Roseline, Annie**, née le 20/03/2021 à Saint-Martin-d'Hères
- **IDELOVICI Julian, Philippe**, né le 25/03/2021 à Grenoble
- **MARTIN-DUPONT Charles, Louis, Gaspard**, né le 12/04/2021 à Saint-Martin-d'Hères
- **GUIGNARD Jeanne, Louise, Emilie**, née le 18/04/2021 à Toulon
- **TONGE Nina, Summer**, née le 11/06/2021 à Grenoble
- **BARTLETT Mary, Margaux**, née le 25/07/2021 à Les Lilas

### MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à :

- **LOMBARD Benoît, Arnaud, Hubert et CHERRIER Agnès, Mathilde, Marie-Pia**, le 30/01/2021
- **LALAURETTE Sébastien, Christophe, Gilbert et WIBAUX Sara**, le 13/07/2021
- **CHARLON Matthieu, Clément, Frédéric, Pierre, Maurice et HU Yung-Hsing**, le 17/07/2021
- **CHARRIER Manuel, Patrice, Sylvain et LETERME Gaëlle, Sylviane, Yves**, le 24/07/2021
- **VIGOUROUX Patrick et ROUSSEL Florence, Hélène**, le 24/07/2021

### DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles de :

- **TURC Marie-Thérèse, Aimée, Marguerite épouse CARNINO**, décédée le 04/01/2021 à Lourdes
- **BARTHELEMY Suzanne, Marie, Emilie**, décédée le 07/01/2021 à Rives
- **JOUFFREY Etienne, Louis, Jean**, décédé le 22/03/2021 à Istres
- **BOUILLAUD Alexandre**, décédé le 26/03/2021 à Les Deux Alpes
- **PIVOT Guy, Victor, Emile**, décédé le 28/03/2021 à La Tronche
- **MOUNIER Marie, Anne, Thérèse épouse COMBE**, décédée le 12/05/2021 à Grenoble
- **VIAL Christine, Eliane épouse VEYRAT**, décédée le 04/07/2021 à Grenoble
- **JANVIER Nicolas, Alain, Michel**, décédé le 10/07/2021 à Venosc
- **FAURE Laurent, Gabriel**, décédé le 10/07/2021 à Briançon

## MONT DE LANS

### NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents de :

- **HERPIN Fleur**, née le 08/02/2021 à Saint Martin d'Hères
- **RATTIER Nohé, Abel Georges**, né le 22/05/2021 à La Tronche

### MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à :

- **MEZIN Sylvain et MARGERIT Léa**, le 20/03/2021

- **SURIA Marco et DANTANT Nadia**, le 24/04/2021
- **SORDO Jonathan et BORNARD Marine**, le 05/06/2021
- **LERAY William et FARANDEAU Rachel**, le 12/06/2021
- **GIRAUD Didier et BONVALOT Cécile**, le 24/07/2021
- **MURER Thierry et EVRARD Flavie**, le 28/08/2021

### DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles de :

- **VOINSON Michel**, décédé le 03/03/2021 à Les Deux Alpes

### TRANSCRIPTION DE DÉCÈS (hors commune) :

- **CAIOLO-SERRA Patrice**, décédé le 16/04/2021 à Grenoble
- **CAIX Cyril**, décédé le 14/08/2021 à Grenoble
- **DOGLIOTI Jacqueline épouse PILLOUD**, décédée le 19/08/2021 à La Tronche

## INFOS PRATIQUES



MERCI D'ADRESSER TOUS VOS COURRIERS ET DEMANDES À LA MAIRIE LES DEUX ALPES EXCLUSIVEMENT.

### MAIRIE ANNEXE DE MONT DE LANS

Le Village - 38860 Mont-de-Lans  
Tél. : 04 76 80 04 24  
Fax : 04 76 79 57 09  
mont-de-lans@mairie2alpes.fr

### MAIRIE LES DEUX ALPES

48, av. de la Muzelle - 38860 Les 2 Alpes  
Tél. : 04 76 79 24 24  
Fax : 04 76 79 57 09  
accueil@mairie2alpes.fr

### MAIRIE ANNEXE DE VENOSC

5, rue du câble Le Courtil - 38520 Venosc  
Tél. : 04 76 80 06 75  
Fax : 04 76 80 01 55  
venosc@mairie2alpes.fr



### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS

1 bis, rue Humbert - BP 50 - 38520 Bourg d'Oisans  
Tél. : 04 76 11 01 09 • [www.ccoisans.fr](http://www.ccoisans.fr)



### SACO

2, ch. Château Gagnière - 38520 Bourg d'Oisans  
Tél. : 04 76 11 01 09 • [www.saco-assainissement.fr](http://www.saco-assainissement.fr)

NUMÉROS UTILES | Le CCAS : 04 76 79 24 24 | La Police municipale : 04 76 79 51 30 / 06 88 05 50 50 | Les Pompiers : le 18 ou le 112 | Le Samu : le 15

Site Internet : [www.mairie2alpes.fr](http://www.mairie2alpes.fr)